

Module contenant un sujet fondamental 6

Mobilisation communautaire

Section 4 Approches communautaires avec des groupes et des environnements spécifiques

Document 3



Mobilisation communautaire en faveur des femmes réfugiées Ce qui s'est réellement passé

Lorsque le responsable de la protection est arrivé, il a été remarqué qu'un système avait été établi mettant sur scène 100 gardes issus de la communauté réfugiée, dont tous étaient des hommes à l'exception d'une femme. Interrogés sur la raison de l'absence des femmes, les chefs ont déclaré que, dans leur pays d'origine, les femmes ne faisaient pas ce type de travail. Les responsables sur le terrain se sont réunis plusieurs fois avec les femmes dans les camps, en l'absence des hommes. Ils ont demandé aux femmes si elles pouvaient confirmer les dires des chefs et si elles accepteraient des postes d'agents de sécurité. Elles ont répondu que, dans leur pays d'origine, les femmes occupaient des postes similaires et qu'elles acceptaient le poste. Ils ont alors discuté en détail de la nature du travail et il a été décidé, dès le début, qu'elles n'assureraient pas les urgences de nuit, compte tenu que cette pratique était interdite dans leur pays d'origine et qu'elle représentait un risque élevé pour elles.

Les agents de sécurité masculins ont été avisés que des femmes allaient rejoindre leur effectif et ils ont accepté. Les agents ont également entièrement accepté d'emblée que les femmes n'assurent pas les urgences de nuit. Il a été demandé aux femmes de poser directement leur candidature dans chacun des camps. Les camps ont reçu plus de deux cents candidatures. Dans un travail de collaboration, le représentant du HCR et le responsable sur le terrain de l'ONG dans chaque camp ont interrogé chacune des candidates et en ont embauché une cinquantaine. Pendant quatre mois, le responsable de la protection s'est réuni régulièrement avec les gardes hommes et femmes, lorsqu'ils étaient encore en activité, pour discuter de tous les problèmes et des préoccupations que ces derniers souhaitaient lui soumettre.

Près de cinq mois après, le responsable de la protection a organisé une nouvelle réunion, mais avec les femmes gardes pour connaître leur situation et discuter de tous leurs problèmes. Le problème majeur était que plusieurs femmes étaient dans un état de grossesse avancé et qu'il fallait pourvoir à leur remplacement, compte tenu de la nature parfois éprouvante du travail. Il est alors devenu important d'organiser le congé de maternité afin qu'elles ne perdent pas leur emploi.

Avec le temps, le rôle des femmes a pris de l'importance et leur contribution s'est intensifiée. Des groupes de discussions ont été organisés au cours desquelles les femmes devaient réfléchir aux rôles et aux responsabilités qu'elles souhaiteraient et pourraient avoir dans leur communauté. Grâce à ces discussions les femmes se sont





senties libres d'envisager des rôles et des structures auxquels elles n'avaient pas accès dans leur propre culture. Il a été décidé, durant quelque temps, de ne pas pousser les femmes à participer aux comités de camp, du moins jusqu'à ce qu'elles aient mieux défini leur rôle. Les femmes ont demandé au HCR et aux ONG de les aider à montrer aux chefs qu'elles ne constitueraient pas une menace pour eux, mais qu'au contraire elles les appuieraient en s'occupant de la communauté.

Les femmes ont été assistées pour définir les structures dans lesquelles elles travailleraient. Elles ont décidé d'avoir des représentantes à tous les niveaux de la communauté (cellule, secteur, commune et camp) pour que leurs structures correspondent aux structures dirigées par les hommes. Elles ont organisé des élections avec l'aide du HCR et des ONG qui ont fourni des tentes et du matériel permettant de voter dans le secret. Les femmes ont alors décidé d'élire parmi les autres représentantes, une représentante générale pour le camp. Elles ont baptisé leur organisation «Promotion du développement des femmes réfugiées». Elles ont identifié les secteurs d'activités où elles souhaiteraient travailler : l'alimentation et la nutrition, la santé, l'éducation, le soutien psychologique, les activités génératrices de revenu, la nourriture et l'eau. Elles se sont réparties les responsabilités à chaque niveau de la communauté. Le HCR a accepté de verser une prime aux représentantes de l'organisation de femmes.

Les femmes semblaient plus à l'aise dans leurs propres groupes, sans la présence d'hommes, mais elles ont progressivement tissé davantage de liens avec la gouvernance masculine des camps. A la demande des femmes, le HCR et les ONG ont invité les chefs à participer à la réunion des représentants pour discuter de problèmes ou préoccupations spécifiques ou pour demander aux chefs de les aider à organiser certaines des activités et à sensibiliser la communauté à des sujets particuliers. Graduellement, les femmes ont été acceptées par les chefs et ont fini par assister régulièrement aux réunions des représentants. La décision du HCR de transformer la réunion des représentants en une réunion des représentants communautaires a même davantage facilité le processus, entraînant également l'inclusion des agents des services sanitaires et communautaires, des autorités religieuses, des représentants des enseignants et des jeunes.

Les femmes sont devenues des éléments fondamentaux de toutes les campagnes de sensibilisation. Elles ont notamment participé :

- aux comités pour l'alimentation
- à l'établissement d'équipes d'intervention en cas de crise (CIT) pour les victimes d'actes de violence
- à la gestion de l'environnement, de l'eau, de la sécurité et de la protection et à la gestion des affaires courantes
- au développement de politiques en matière de soins et de suivi des personnes plus vulnérables
- au développement du réseau d'informations pour les réfugiés.

Ce sont des femmes qui ont lancé des discussions sur un sujet très sensible à ce moment-là, la paix et la réconciliation.

Il était urgent de mettre en place un système de signalement des victimes de la violence. Il a fallu néanmoins que les ONG travaillent plusieurs mois à l'instauration





d'un climat de confiance pour que les gens commencent à parler. Pour les femmes les grandes priorités étaient la nourriture, la santé, le bois de chauffage et l'eau, ainsi que le bien-être de leurs enfants. Cependant, elles ont participé au développement des équipes d'intervention en cas de crise pour intervenir en faveur des victimes de violence sexuelle et domestique et les aider, et pour créer des mécanismes communautaires de prévention. Cette réponse communautaire aux victimes d'actes de violence est le fruit de discussions avec les femmes et les jeunes en particulier, une fois plus ou moins couverts les besoins élémentaires. La structure créée par l'organisation des femmes a permis la consultation et la mobilisation dans les deux sens de la hiérarchie, par le haut et par le bas. Pourtant, malgré la croissance du nombre d'initiatives entreprises par des femmes, les services communautaires du HCR et des ONG devaient encore stimuler les autres ONG et personnels du HCR pour qu'ils fassent participer les femmes.